

sont pas là. Mais ils sont de plus en plus nombreux à souffrir, à bosser dans des conditions qu'on n'imagine pas. Ils se serrent la ceinture, peinent à joindre les deux bouts et, en plus, personne ne songe à les en plaindre. Ils ont un travail, prestigieux de surcroît, pourquoi protesteraient-ils ? Eux-mêmes, d'ailleurs, se plaignent rarement publiquement. Ils rêvent de trouver leur place dans la presse, et n'ignoraient pas, en se lançant, que les emplois salariés étaient rares. Mais bien peu imaginaient que cette « liberté de la presse », garante d'une société démocratique, dont se flattent

volontiers les éditeurs, avait son corollaire : la liberté d'exploiter une main-d'œuvre abondante et passionnée.

Et jamais, dans les « grands » médias, on ne parle de cela. Pourtant, dans les rédactions, des journalistes et des éditorialistes se lèvent pour dénoncer les traitements iniques réservés à nombre de travailleurs, les conditions de travail de plus en plus pénibles dans certaines professions, l'ubérisation du travail, la précarisation de la classe moyenne, etc. Mais ces injustices que les médias

dénoncent, elles fleurissent en leur sein. Cette justice qu'ils réclament, ils ne se l'appliquent pas à eux-mêmes. C'est que dans un monde médiatique de plus en plus critiqué, on préfère faire le gros dos plutôt que d'affronter la critique. Soyons de bon compte, ils ne sont pas les seuls à ne pas s'appliquer à eux-mêmes les valeurs qu'ils affichent. Mais les médias sont plus prompts à dénoncer les abus constatés chez les autres qu'à balayer devant leur propre porte. Ce qui est contraire à l'essence même du journalisme. □

(1) Source : AJP

La RTBF... de « service public »

Cela fait des années que la RTBF a recours à des travailleurs intérimaires qui ne bénéficient ni de la stabilité d'emploi, ni des avantages accordés aux contractuels. Des « petites mains » taillables et corvéables à merci, et soumis à toutes les pressions.

Inès Marty (CSCE)

L'année 2013 vient de débuter. Une vingtaine de collaborateurs de la RTBF, dont plusieurs techniciens, adressent un « Appel à la direction de la RTBF », signé par « Un collectif de pigistes (dés-) amoureux de la RTBF ». « Si nous ne sommes pas plus nombreux, expliquent leurs auteurs, c'est qu'un bon nombre craint que leur soutien à ce collectif leur soit un jour reproché et leur cause des soucis professionnels. » Ils dénoncent « des contrats RTBF à la journée, soigneusement entrecoupés de contrats passés via une agence d'intérim (ayant un bureau au sein même de l'entreprise publique). Objectif : éviter que cette succession de petits contrats n'ouvre un quelconque droit à un contrat à durée indéterminée. Le système est bien organisé, et pour cause : loin d'être de petits remplacements occasionnels, ces piges sont nombreuses et occupent souvent la plus grosse partie de l'emploi du temps de ceux qui les prestent. (...) Il rend les pigistes vulnérables en ne leur permettant pas de s'exprimer librement, et en les mettant en concurrence les uns avec les autres. "Si tu n'es pas content, tu peux aller voir ailleurs". Ce statut crée aussi deux catégories de travailleurs :

ceux qui ont droit à des jours de récupération, et ceux qui n'y ont pas droit, et ce pour un même poste de travail. Diviser pour régner (...). Certains d'entre nous travaillent depuis si longtemps sous ce statut qu'aucun de nos collègues ne s' imagine que c'est sans un contrat digne de ce nom. (...) Espérons que cet appel puisse être l'ébauche d'une nouvelle technique de management plus responsable et plus durable. »

« Une nouvelle technique de management plus responsable et plus durable » ? Ne rêvons pas d'étoiles inaccessibles : le temps des statutaires (« fonctionnaires ») à la RTBF est bel et bien révolu : plus un seul nouvel engagé ne l'est sous ce statut. Mais la règle du contrat à durée indéterminée (CDI) devrait au moins être la règle. Le nombre de contrats temporaires ou « à la pige » devrait être limité. On est loin du compte. Et la direction

de la « grande maison » ne semble pas vraiment pressée d'inverser la tendance. Mais, à chaque mobilisation sociale autour du scandale des pigistes, contrainte et forcée, elle consent l'un ou l'autre « geste » à son armée de forçats. Ainsi, en 2014, ↗



A chaque mobilisation sociale autour du scandale des pigistes, contrainte et forcée, la RTBF consent l'un ou l'autre « geste » à son armée de forçats.

⇒ elle a signé un accord prévoyant la limitation à 12% (sur 1.900 équivalents temps plein) du quota total de contrats à durée déterminée (CDD) et pigistes. L'accord stipule également que les contrats d'une durée inférieure à trois mois (les contrats des « pigistes », donc) feront désormais l'objet d'un contrat d'intérim, via l'agence Randstad. Au-delà de trois mois, le travailleur devra être engagé sous contrat CDD ou CDI (après deux contrats CDD) (1).

Quand une agence d'intérim se transforme en secrétariat social

Un bel accord, en apparence. Dans les faits, la réalité est tout autre. On évite soigneusement de rendre les collaborateurs « Cédésibles » (on les appelle cyniquement « les risques CDI »), en entrecoupant deux contrats CDD de plusieurs jours de non-emploi. Et si l'on recourt (un peu) moins, c'est vrai, aux intérimaires, on continue de les traiter d'une manière scandaleuse (*lire le témoignage de Miguel, en p. 89*) et... pérenne. « Normalement, un intérimaire est engagé pour remplacer un contractuel malade, ou en cas de pic d'activité, rappellent en chœur Patrick Blommaert (président de la CGSPIRB, c'est-à-dire l'inter-régionale bruxelloise de la CGSP, et président du secteur bruxellois de la culture), Bernard Gabus (président de la CGSPIRW, c'est-à-dire l'inter-régionale wallonne de la CGSP), et Bruno Konings, (secrétaire de l'IRW). A la RTBF, ce n'est pas du tout de cela qu'il s'agit : les intérimaires fournissent un travail habituel, qui sera toujours à fournir. Mais, en moyenne, la chaîne publique fait réaliser un job pérenne par deux à trois intérimaires : une manière de « cacher » de l'emploi pérenne en ayant le moins possible de liens contractuels avec ceux qui l'exécutent. »

En outre, qu'est censé faire un bureau d'intérim, normalement ? Multiplier les opportunités d'emploi pour les travailleurs, proposer leurs services à – ou répondre aux demandes de – plusieurs employeurs poten-

tiels ? Et que fait l'agence Randstad, chargée de faire signer leurs contrats aux intérimaires ? L'agence reçoit la liste des gens proposés par la RTBF, et se contente ensuite de faire office de secrétariat social. Le visiteur de la maison Reyers, « égaré » au dixième étage, sera surpris de trouver l'agence d'intérim Randstad installée dans un grand bureau, à elle tout dédié. Une agence d'intérim, installée à demeure, à quelques mètres du bureau de la direction des Ressources humaines : tout est dit...

La RTBF n'a pas l'exclusivité des mauvais traitements

Ne nous faites pas dire ce que nous ne disons pas : la RTBF n'a pas l'exclusivité des « mauvais traitements ». Certaines rédactions de télévisions locales et de radios communautaires sont le théâtre quotidien de harcèlements à l'encontre de collaborateurs (et, évidemment, de collaboratrices) fragilisés par des statuts précaires. Les témoignages sont tellement nombreux, et parfois tellement stupéfiants, qu'ils mériteraient à eux seuls un autre article... A RTL, récemment placée sous le feu de l'actualité en raison du licenciement annoncé de nombreux membres du personnel pour cause de « virage numérique raté », on bri-

Mais « la RTBF, ce sont quelque 1.900 équivalents temps plein, hors intérimaires et CDD, soit environ trois fois plus qu'à RTL, soulignent nos représentants syndicaux CGSP. Tout ce qui se passe à la RTBF a donc un grand impact. La RTBF était le dernier lieu où les métiers de l'audio-visuel étaient structurés et respectés. Si ce bastion tombe, ce sera la précarité organisée partout ».

Et le bouchon saute

Revenons donc à la RTBF et à ses intérimaires. Et aux implications de ce sous-statut sur la qualité de l'information. « Quand un journaliste, ou un cadreur, ou un preneur de son a un contrat précaire, il est évidemment plus facile d'exercer une pression sur lui. Un politique n'est pas heureux du reportage qui lui a été consacré ? Il lui suffit de faire comprendre aux « petites mains » qu'elles seraient bien inspirées de dire que les images ou le son sont mauvais, par exemple. Sans certitude aucune qu'ils seront soutenus par leur hiérarchie, ces collaborateurs fragilisés seront davantage enclins à céder que leurs collègues statutaires ou ceux qui bénéficient d'un contrat à durée indéterminée », poursuivent les représentants du syndicat socialiste. C'est dire si l'enjeu est important.

« Tant qu'on leur laisse les moyens de faire ce qu'ils aiment, et qu'ils ont le sentiment de faire du bon boulot, les gens se taisent. Mais quand on touche à la fois à leurs moyens de créer et à leur statut, alors ça explose. Un jour, le bouchon saute, et parfois pour une brouille : c'est la goutte qui

Quand on touche à la fois à leurs moyens de créer et à leur statut, alors ça explose. Un jour, le bouchon saute.

fait déborder le vase. Par exemple, une voiture RTBF indisponible, alors qu'elle avait été réservée par l'équipe. Et alors, tout à coup, les gens posent leur caméra, comme ça, spontanément. Le travail s'arrête, et les syndicats ne sont même pas avertis. La direction connaît le danger, et dès qu'un mouvement de grogne sociale éclate, elle tente de colmater le bazar, d'apaiser les histoires, et de donner satisfaction aux travailleurs, sur l'une ou l'autre de leurs revendications. Du

coup, les choses se passent parfois de façon un peu chaotique. Mais elles se passent. » Une précision importante, qui échappe parfois aux travailleurs sous statut précaire : les syndicats de la fonction publique (la CGSP, mais également la CSC Services publics et la SLFP) n'ont pas autorité pour se mêler des compétences de l'agence Randstad, par exemple, laquelle est une boîte privée. Leur marge de ma-

noeuvre concernant les intérimaires est donc limitée.

Cela dit, et parce que terminer sur une note positive est toujours encourageant : en octobre 2016, après une nouvelle mobilisation spontanée du personnel (ces AG « spontanées » ont rassemblé parfois plus de 400 personnes), un nouveau protocole d'accord a assoupli (et objectivé) les conditions d'ancienneté et de volume

d'heures de travail donnant accès à un poste de travail contractualisé. Trente-cinq intérimaires ont bénéficié de ce mécanisme.

Le chemin sera sans doute encore long pour les intérimaires, mais il y a un chemin. En tout cas, on veut y croire. □

(1) Source : *Journalistes*, juillet-août 2014- n°61

Depuis douze ans sur un siège éjectable

Miguel est entré à la RTBF en 2005. En bas de l'échelle des métiers techniques. Il s'est formé et, aujourd'hui, il occupe un poste à responsabilité. Seul son statut n'a pas changé...

Inès Marty (CSCE)



Grand et baraqué, Miguel (46 ans) a le physique de ses premiers boulots à la RTBF, qu'il a intégrée après avoir travaillé une dizaine d'années à l'usine, en tant que peintre en charpente. Sa carrière dans la radiotélévision publique, il l'a commencée en 2005, en jouant le « gros costaud des plateaux » : en tant que machiniste, il a d'abord fabriqué les plateaux de télé et meublé les studios, monté les décors, les gradins, les cabines. Il a ensuite été câbleur : celui qui suit les caméras à l'épaule en portant les câbles, de manière à ce que le cadreur ne soit pas gêné dans ses mouvements. Un job de « mandaille » qui exigeait une disponibilité extrême, une flexibilité de tous les instants : « Il m'est arrivé de travailler dix-huit heures d'affilée, sans avoir le temps de manger. » La vie sociale et familiale est difficile à organiser : « On t'appelle pour te demander de travailler le lendemain, voire le jour même. Et tu y vas : trop peur de ne plus être appelé. Autrement dit, la vie en-dehors de la RTBF passe souvent à la trappe. »

Mais Miguel acceptait tout ça d'autant plus volontiers que des collègues – et des chefs – bien intention-